

Détermination des besoins

Les acheteurs de voitures suisses dépensent plus de 40 000 CHF en moyenne pour un véhicule neuf, alors que le prix moyen d'un véhicule d'occasion avoisine les 23 000 CHF. Ce montant représente une grosse dépense. C'est pourquoi il est important de se poser des questions par rapport à ses besoins afin de prendre la bonne décision pour le véhicule adapté.

Des questions comme :

- la fourchette de prix personnelle
- les possibilités de financement
- la marque, le modèle
- la couleur
- la carrosserie
- la variante de motorisation
- la consommation de carburant
- utilisation remorque
- les frais d'exploitation
- les exigences de sécurité
- les aspects environnementaux
- installation d'une station de recharge

Où, comment et à quel prix acheter une voiture ?

Le marché automobile propose des véhicules neufs entre 9 000 et 100 000 CHF, et des voitures d'occasion avec contrôle technique se trouvent dès 3 000 CHF. Ce guide ne se concentre pas particulièrement sur les catégories de véhicules de luxe. En raison de cette vaste fourchette de prix, il est important de fixer dès le début le niveau de prix personnel. Cela permet pour commencer de faire une première et très grande sélection. Les informations qui suivent se trouvent également sur Internet. Vous trouverez des informations intéressantes pour une première sélection de véhicules neufs sur www.tcs.ch/autosuche. La possibilité de rechercher directement une marque de véhicule précise se trouve bien entendu également sur le page d'accueil des importateurs. En fonction des informations ou des documents, d'autres sélections s'effectuent.

Si la recherche préliminaire est insuffisante, cela peut avoir des conséquences sur le contact à venir avec un vendeur. Il faut tout d'abord choisir entre un concessionnaire de la marque, un revendeur indépendant ou une importation directe. Un personnel de vente bien formé a la capacité d'adapter l'offre existante aux besoins du client, ou au moins de l'influencer. C'est pourquoi il est important de ne pas se laisser éblouir par des prétendues « opportunités uniques ». Les différences résident souvent dans les équipements, qui peuvent influencer le prix. Une négociation intelligente apportera une plus-value financière ou matérielle. TCS recommande un concessionnaire de la marque ou un centre de vente appartenant à un garage automobile.

Vous trouverez d'autres indications concernant l'achat d'une voiture neuve à la page 13 (Conseils et astuces pour la vente d'un véhicule à la page 24).

Vous trouverez des informations complémentaires détaillées sur:
www.tcs.ch/autosuche
www.test.tcs.ch

Technologie du véhicule

Deux ou quatre roues motrices ? Automatique ou manuelle ? Essence ou électrique ? Ce sont quelques-unes des questions qu'il est nécessaire de se poser avant d'acheter une voiture particulière par rapport à ses besoins. Les prochaines lignes présentent brièvement les différents points de la technologie d'entraînement, ainsi que leur avantage et inconvénient.

Deux ou quatre roues motrices

Les véhicules actuels sont équipés de deux roues motrices (transmission avant ou arrière) ou d'une transmission intégrale. La transmission avant apporte une tenue de route à tendance sous-vireuse, la transmission arrière une tenue de route à tendance sur-vireuse et la transmission intégrale une tenue de route neutre. Les transmissions intégrales sont aujourd'hui intelligentes, en plus d'entraîner en permanence, vous pouvez aussi répartir de manière variable la force sur l'essieu avant ou arrière, ou seulement sur l'un des deux essieux.

La transmission intégrale est intéressante pour des trajets réguliers sur des terrains à faible adhérence, avec ou sans remorque (p. ex. la neige). Les véhicules à transmission intégrale ne présentent pas d'avantage par rapport aux entraînements à deux roues motrices en conduite en montée ou en descente (freinage).

Automatique ou manuelle

Il n'est pas simple de s'y retrouver entre les différentes versions de boîtes de vitesse actuelles. Il existe tout d'abord la boîte de vitesse manuelle classique, avec dans un premier temps la boîte de vitesse robotisée (ASG), remplacée aujourd'hui par la boîte de vitesse à prise directe (DSG). La majorité connaît certainement le convertisseur automatisé. Il s'agit ici d'une boîte de vitesse automatique classique avec un convertisseur de couple. Les véhicules asiatiques sont également souvent équipés d'une boîte de vitesse CVT, qui est capable d'adapter individuellement la transmission en fonction de la vitesse de la roue et de la puissance requise par le conducteur. Avec les boîtes DSG et le nouveau convertisseur automatisé comme avec les boîtes CVT, le changement de vitesse peut se faire à

la demande du conducteur grâce à un dispositif de changement de vitesse séquentiel.

Essence

En raison de leur efficacité inférieure aux moteurs diesel, les moteurs à essence dégagent plus d'énergie thermique. La température de fonctionnement est ainsi plus rapidement atteinte, c'est pourquoi les moteurs à essence sont plutôt adaptés pour les courtes distances. Mais sur les longues distances, leur consommation et les émissions de CO₂ sont plus élevées. Il serait possible avec l'injection directe d'essence d'augmenter l'efficacité, mais le nombre de particules serait alors augmenté dans les gaz d'échappement. Pour remédier à cela, les véhicules à essence sont équipés de filtres à particules.

Diesel

Le moteur diesel présente une efficacité énergétique supérieure à celle d'un moteur à essence, ce qui réduit la consommation de carburant et les émissions de CO₂. De plus, les véhicules équipés d'un moteur diesel ont généralement une très longue autonomie et sont adaptés pour les longues distances. Afin de répondre aux nouvelles normes, les trajets longues distances entraînent un traitement coûteux des gaz d'échappement ; les trajets longues distances sont importants pour la régénération du filtre à particules. En règle générale, l'amortissement est réalisé pour les conducteurs effectuant en moyenne 15 000 km par an : la version diesel peut coûter 500 CHF de plus à l'achat qu'une voiture neuve si elle permet d'économiser au minimum 1,5 l sur 100 km.

Gaz naturel (CNG)

Les voitures entraînées au gaz naturel fonctionnent de manière similaire aux véhicules à essence. Comme pour l'essence, le gaz naturel appelé Compressed Natural Gas (CNG) entre en combustion avec l'air dans les cylindres. Les véhicules à gaz les plus courants sont bivalents, ce qui signifie qu'ils disposent d'un réservoir de gaz et d'un réservoir d'essence. Dès que le réservoir de gaz est vide, le moteur passe sur le mode de fonctionnement essence. En 2018, la part de

biogaz dans le gaz naturel en Suisse était d'environ 22%. Le biogaz est neutre en CO₂. Les avantages du gaz naturel sont les émissions de CO₂ réduites par rapport aux véhicules à essence et diesel. De plus, un moteur à gaz émet moins de particules. Les inconvénients sont le prix d'achat plus élevé que les véhicules à essence comparables, et le réseau de stations-service moins dense que pour les véhicules à essence et au diesel.

Hybride (HEV)

Un véhicule purement hybride ne peut pas être chargé sur une prise. Une batterie est installée pour la récupération d'énergie. Un véhicule hybride utilise deux sources d'entraînement pour la conduite, généralement un moteur à combustion et un moteur électrique. En fonction de la situation, le véhicule est entraîné avec l'un des deux moteurs ou par les deux moteurs simultanément. Le moteur électrique est utilisé comme générateur et il recharge la batterie. Les avantages de l'hybride résident dans la faible consommation et ainsi dans la réduction des émissions de polluants en ville. Les inconvénients sont le prix d'achat plus élevé et la durabilité de la batterie.

Plug-in Hybrid Range Extender PHEV (Plug-in)

Les véhicules hybrides rechargeables et l'option Range Extender sont des véhicules dont les batteries peuvent être chargées à partir d'une source d'énergie externe et qui offrent une conduite locale sans émission. Elles disposent généralement d'une batterie à plus grande autonomie que les véhicules hybrides classiques. L'énergie est récupérée au freinage et la batterie se char-

ge. Les véhicules hybrides rechargeables sont équipés d'un moteur électrique et d'un moteur à combustion qui s'allume en cas de besoin. Les performances du système sont liées à la combinaison des moteurs. Une voiture avec l'option Range Extender est équipée d'un moteur électrique doté d'un alternateur intégré à carburant fossile. Grâce à l'utilisation de l'alternateur, la voiture atteint une autonomie comparable à celle des voitures fonctionnant uniquement avec des combustibles fossiles.

Voiture électrique sur batterie (BEV)

La motorisation des voitures électriques diffère des moteurs à combustion classiques, qui fonctionnent avec des carburants fossiles, puisque le moteur électrique est entraîné par un convertisseur et le régulateur est alimenté par l'énergie de la batterie interne. La batterie stocke du courant continu, le moteur électrique doit être alimenté en courant alternatif ; le convertisseur est chargé de transformer le courant continu en courant alternatif et vice-versa. La voiture électrique peut se charger avec du courant alternatif ou comme c'est généralement le cas, avec du courant continu dans une station de charge rapide.

Voiture électrique à hydrogène (H2)

La voiture à hydrogène est entraînée par un moteur électrique. La différence avec une voiture électrique réside dans le stockage de l'énergie. L'hydrogène est stocké sous forme gazeuse dans le réservoir du véhicule. La pile à combustible convertit l'énergie chimique de l'hydrogène en énergie électrique, et cette énergie entraîne le moteur électrique.

Avantages et inconvénients des types de motorisation

	Essence	Diesel	CNG	HEV	PHEV	BEV	H2
Consommation (CO ₂)	-	○	○	○	+	+	+
Autonomie	○	+	○	○	○	-	○
Emissions nocives	○	○	+	○	+	+	+
Prix d'achat	+	○	○	○	-	-	-
Poids du véhicule	+	○	+	○	-	-	-
Coûts d'entretien	○	○	+	+	+	+	-
Cours trajets	+	-	+	+	+	+	+

Frais d'exploitation

Lors de l'achat d'une automobile, l'aspect de la voiture prime sur les critères techniques. Pour le «bien-être personnel», il est cependant crucial que le cadre financier soit respecté. Penser à temps au financement, à l'assurance, à la consommation de carburant, etc. peut épargner de nombreuses nuits blanches au propriétaire de la voiture.

Outre le prix d'acquisition, les coûts d'exploitation représentent l'autre facteur de coûts déterminant. Nous distinguons dans celui-ci les frais fixes et les frais variables. Pour évaluer précisément les coûts d'exploitation, le TCS recommande la clé USB avec les coûts kilométriques permettant un calcul individuel précis pour chaque véhicule.

Frais d'exploitation fixes

Indépendants du kilométrage et de l'utilisation, les frais d'exploitation fixes interviennent après la mise en circulation du véhicule: amortissement, frais de garage, assurance, rendement du capital et frais annexes (vignette, cotisation TCS, etc.) Nous déclarons donc «qu'il est plus cher de posséder une voiture que de conduire.»



Conseils du TCS

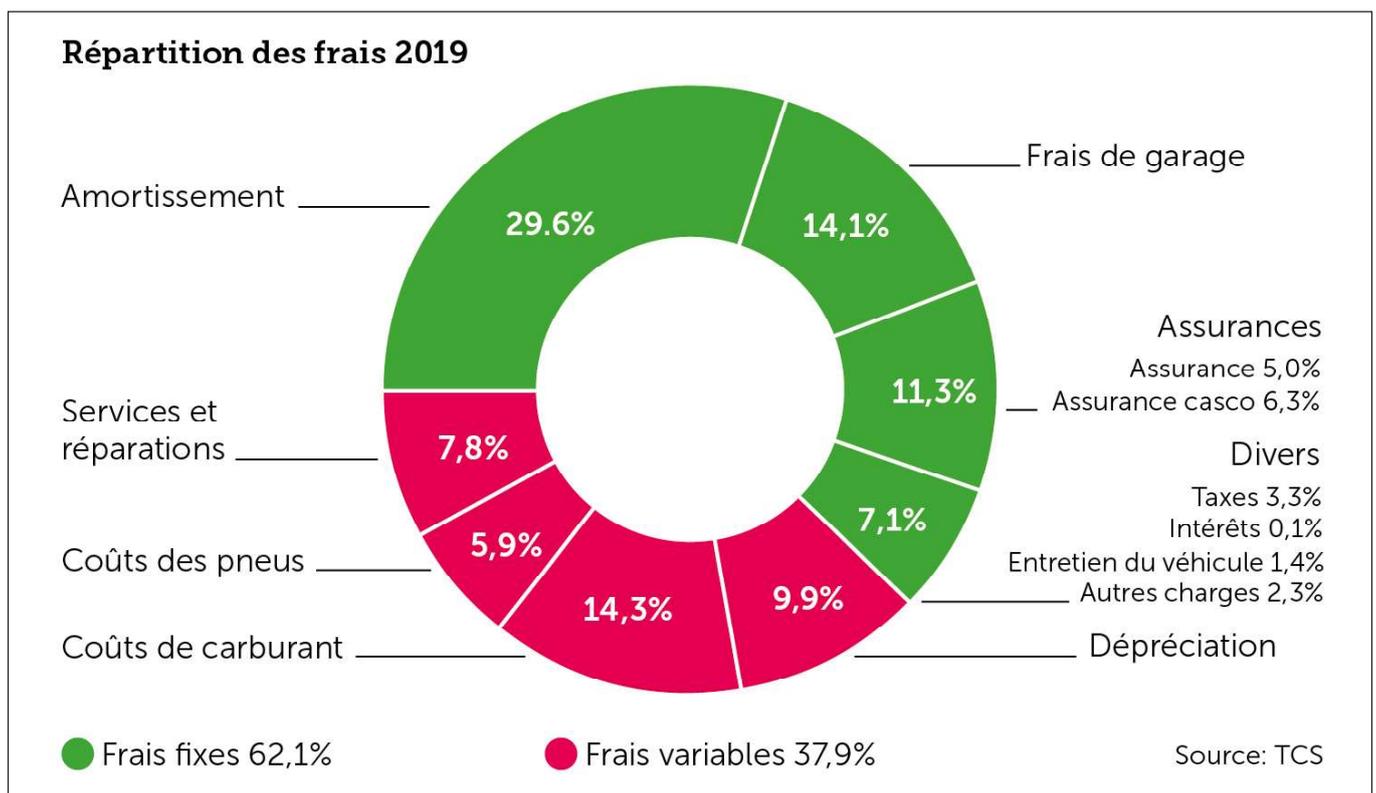
Ne choisissez pas votre voiture sur la base d'événements exceptionnels tels que les départs en vacances ou les transports de matériel, mais de manière à satisfaire à vos besoins quotidiens.

Frais d'exploitation variables

Le prix du carburant, les frais de service et de réparation, les pneus ainsi que la dépréciation constante liée aux kilomètres parcourus: tout cela fait partie des frais variables. Ces facteurs dépendent directement de l'utilisation. En règle générale, on applique la règle suivante: un prix neuf élevé correspond à des frais d'exploitation élevés.

Choix du véhicule

La check-list du TCS (page 24) ou la Hotline du TCS peuvent aider à faire cadrer les désirs affectifs avec l'usage prévu et les moyens financiers.



Financement

Le financement est un élément clé du processus décisionnel de l'achat d'une voiture. Que privilégier? Un achat au comptant ou un financement par des fonds tiers sous forme de crédit ou de leasing?

Achat au comptant

Acheter un véhicule au comptant permet aux particuliers d'obtenir un prix d'achat avantageux.

Fort de plusieurs offres et en négociant avec habileté, vous obtiendrez un prix avantageux. En particulier pendant les Salons et les périodes de fin d'année, il est possible de profiter encore de promotions telles que les roues d'hiver, les porte-

skis, les coffres de toit et les chaînes à neige. Par ailleurs, celui qui acquiert un véhicule au comptant en devient immédiatement propriétaire. Cela permet de déterminer soi-même le type d'assurance, l'utilisation souhaitée et la revente du véhicule. De plus, on ne continue pas à verser des intérêts en cas d'accident.



Conseils du TCS

Particuliers: dans la mesure du possible, payer sa voiture au comptant.



Le financement est un élément clé du processus décisionnel de l'achat d'une voiture.

Crédit

En prenant un crédit partiel ou un crédit privé, l'acquéreur aura tout l'argent de l'achat à sa disposition et se présentera comme un acheteur au comptant. Il jouira donc immédiatement de la propriété du véhicule. Inconvénient de ce type de financement: ses taux d'intérêt élevés (pouvant atteindre 15 %). Aussi vaut-il la peine de comparer les conditions offertes par les différentes banques. L'obligation de rembourser des crédits entraîne souvent des problèmes financiers en cas d'imprévu (accident, réparations, etc.). En cas de financement par des capitaux empruntés, il est recommandé de conclure en tous cas une assurance casco totale avantageuse, et de prévoir également un budget pour les éventuels dommages.

Leasing

D'après la loi, le leasing est conçu pour les biens meubles et convient principalement aux entreprises et aux personnes qui ne souhaitent pas investir leur capital dans une voiture. Une fois le contrat de leasing écoulé, celles-ci rendront le véhicule et prendront un nouveau en leasing. Il en résulte une charge financière constante mais qui évite de devoir supporter le risque de vente. On profite ainsi à la fois d'une technologie, d'une sécurité et d'un design d'avant-garde.

Le taux d'intérêt est compris entre 0 et 15 %. Les taux d'intérêt promotionnels inférieurs à 5 % sont généralement financés par un tiers (par exemple les importateurs). Acheter un véhicule en leasing coûte

nettement plus que de le payer au comptant. Du point de vue de la rentabilité, ce mode de paiement n'est pas adapté aux achats de véhicules utilisés exclusivement à des fins privées. En comparaison avec les mensualités d'un crédit, on constatera que celles du leasing sont moins élevées.

En cas de problèmes techniques ou de vices du véhicule, la société de leasing, en sa qualité de propriétaire du véhicule, doit toujours être prise en considération.



Conseils du TCS

- Si vous avez besoin d'un crédit pour l'achat de votre automobile, adressez-vous d'abord à votre banque habituelle! Comparez cependant toujours les conditions préférentielles de la banque avec celles d'un ou deux autres instituts financiers.
- Ne vous laissez pas duper par la publicité qui ne mentionne que les faibles versements mensuels, les coûts supplémentaires étant passés sous silence. Règle de base: en multipliant la mensualité de leasing par trois, vous obtenez le total des coûts mensuels de la voiture.

Comparatif des modes de financement

	Achat au comptant	Crédit	Leasing
Montant	CHF 30 000	CHF 30 000	CHF 30 000
Acompte	CHF 30 000	CHF 0	CHF 3000
Taux d'intérêt		5%	5%
Charge mensuelle		CHF 688	CHF 413
Durée		48 mois	48 mois
Valeur de reprise			CHF 10 000
Montant effectif	CHF 30 000	CHF 33 024	CHF 33 706
Propriétaire	Propriété	Propriété	Propriété tierce

Vous trouverez un calcul effectif du taux de leasing sous: www.comparis.ch/leasing/budgetrechner/input.aspx

Leasing: bases légales

Loi sur le crédit à la consommation

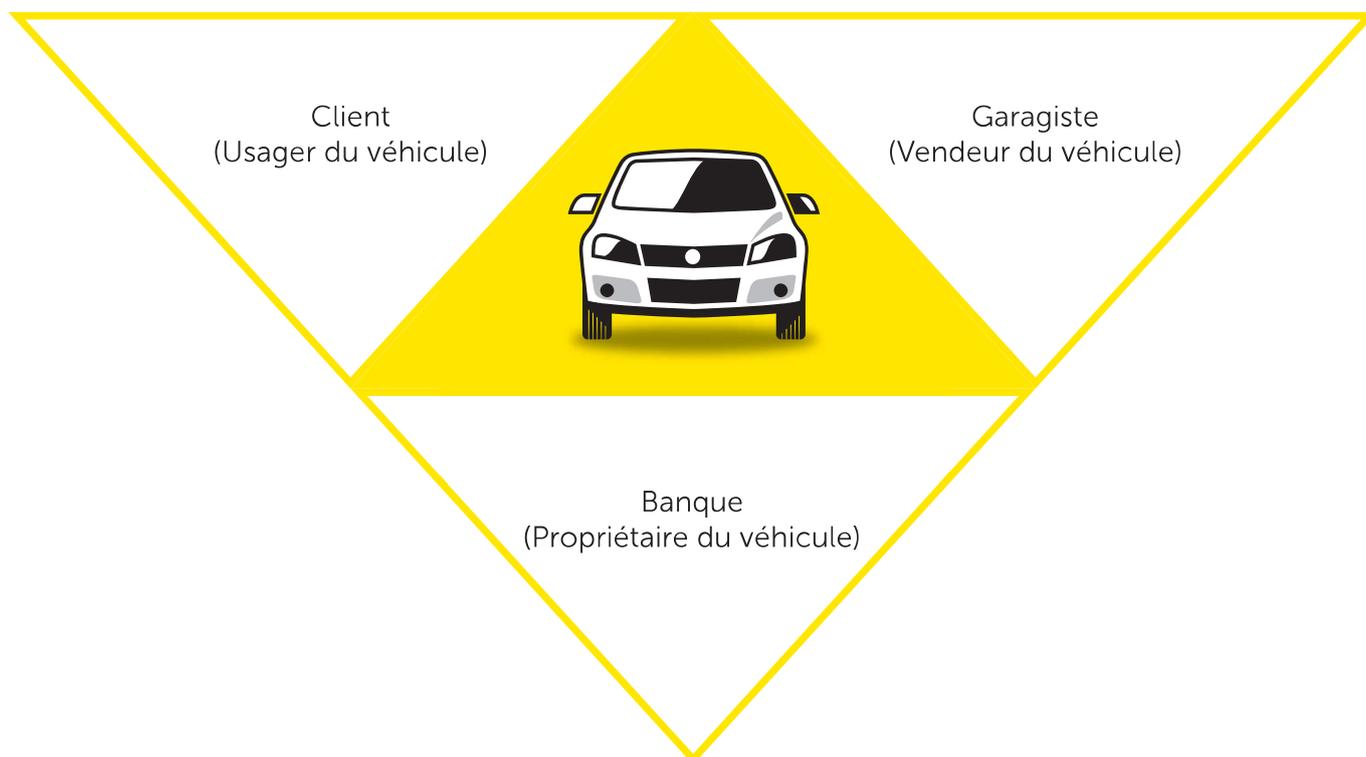
La nouvelle loi sur le crédit à la consommation (LCC) est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2003 afin de protéger les consommateurs contre le surendettement. Les clients sont obligés de fournir des indications détaillées sur leur situation financière avant de conclure un contrat de crédit ou de leasing. Dans le formulaire de demande, outre le montant de leur salaire, ils sont tenus d'indiquer leur loyer/taux hypothécaire, leurs frais fixes, pensions alimentaires, contrats de leasing ou de crédit existants et, pour les époux à responsabilité solidaire, également le revenu du partenaire. Si un client possède un avoir à hauteur du montant du crédit auprès d'une banque, il peut renoncer au « contrôle de solvabilité ».

Révocation d'un contrat

Pour protéger le consommateur, la loi prévoit que ce dernier peut révoquer par écrit dans un délai de 14 jours un contrat de crédit ou de leasing conclu précédemment, et sans en justifier la raison. Il en résulte ainsi une absence d'obligation de respecter le contrat de crédit ou de leasing signé dans le délai mentionné.

Les contrats de leasing comportent un tableau qui mentionne le montant que le preneur de leasing devra verser en cas de résiliation anticipée de son contrat (veillez-y avant l'achat).

Relations contractuelles



Leasing: défauts techniques

Les voitures prises en leasing peuvent présenter des défauts. Avant de résilier inconsidérément le contrat et de stopper le versement des mensualités, le TCS recommande au preneur de leasing d'agir avec méthode. En cas de défauts récurrents, informez le garagiste mais en tous cas également la société de leasing. Le TCS recommande d'adresser une réclamation écrite dès qu'une deuxième réparation du défaut aura échoué. Si les tentatives de correction sont infructueuses, annoncer le véhicule après la troisième vaine tentative pour une quatrième et dernière tentative de réparation. La lettre au garage doit mentionner que, conformément à la LCC (loi sur le crédit à la consommation), le contrat de leasing est annulé et le véhicule restitué si la dernière tentative de réparation n'a pas corrigé les défauts.

Assurance protection juridique

Comme pour l'assurance automobile, il faut également veiller aux délais de résiliation de l'assurance protection juridique!

Assurance

Les compagnies d'assurance distinguent entre l'assurance responsabilité civile obligatoire et l'assurance casco facultative. Depuis l'abolition du tarif unitaire en 1996, les compagnies peuvent déterminer les primes et conditions de l'assurance automobile en régie propre. L'ouverture du marché qui en a résulté a entraîné des différences dans la tarification et les prestations. C'est pourquoi le consommateur n'est plus guère en mesure de se faire une vue d'ensemble de l'assurance casco.

La composition de base pour la fixation du montant des primes est établie à l'aide des facteurs tels que l'âge, le sexe, la profession, la nationalité, le lieu de résidence, la pratique de conduite, l'usage du véhicule, le type de véhicule, la possession d'un garage, etc. Le niveau de prime qui en découle détermine le prix de l'assurance. Toutes les assurances ne donnent cependant pas le même poids aux facteurs de risque cités. Le TCS recommande d'évaluer l'assurance civile selon son prix et l'assurance casco en fonction des prestations isolées et des couvertures. Demandez des offres à plusieurs compagnies et comparez-les directement. L'aperçu ainsi obtenu permet d'établir une analyse effective de l'offre de prestations de chaque société. Les rabais font, en outre, également partie des pratiques courantes des compagnies d'assurance. Renseignez-vous sur la possibilité d'obtenir de meilleures conditions ou des réductions. Une assurance résiliable chaque année donne une plus grande flexibilité au consommateur.



Conseils du TCS

Tenez compte, dans les différentes offres, du montant de la franchise et de la modification du bonus en % en cas de sinistre.

Calcul des primes et autres informations sur les prestations d'assurance sur:

www.tcs-assurance-auto.ch
www.tcs.ch
www.assista.ch
Tél. 0800 888 111

Importation directe

Qu'entend-on par importation directe?

Dans leur grande majorité, les automobilistes suisses achètent une voiture neuve par l'intermédiaire de l'importateur officiel en Suisse: ils sélectionnent un modèle précis dans un garage qui commande le modèle désiré auprès de l'importateur, en sa qualité de représentant du constructeur pour ce pays.

Les voitures, comme d'autres produits, peuvent aussi être achetées directement à l'étranger ou auprès d'un garagiste de la VFAS (Verband freier Autohandel Schweiz/Association du marché automobile indépendant). Lors de cette « importation directe », on devra prendre en considération les lois en vigueur en Suisse et dans le pays d'achat.

L'importation directe est légale – répercussions sur le marché suisse

L'importation directe (également désignée sous le terme d'importation parallèle) est une activité totalement légale. Les véhicules sont importés à travers d'autres canaux – tout aussi légaux – que les canaux des importateurs officiels. Toutes les redevances et taxes légales sont payées.

Avantages de l'importation directe

Tous les véhicules jouissent d'une garantie usuelle d'au moins 24 mois, valable pour toute l'Europe. Chaque concessionnaire de marque est tenu d'offrir gratuitement les prestations de garantie. Les véhicules sont de construction identique aux modèles suisses, les équipements peuvent cependant différer.

Inconvénients de l'importation directe

L'inconvénient de l'importations UE tient au fait qu'on n'a pas droit aux éventuels paquets de service en Suisse. Il en va de même pour les traitements de faveur vis-à-vis du constructeur.

Comment naissent les différences de prix entre les pays?

Dans les pays de l'UE, en particulier en Allemagne, Belgique, aux Pays-Bas et au Danemark, vous profitez des avantages de devise et de TVA (la TVA allemande s'élève à 19 % contre 8 % en Suisse). Les constructeurs/importateurs chercheront toujours à fixer des prix qui leur garantissent un bénéfice maximum. Si le prix d'un importateur est trop élevé, ce dernier n'obtient pas le bénéfice

maximal réalisable, car de nombreux clients lui échappent et jetteront leur dévolu sur d'autres véhicules. Si le prix est trop bas, le nombre d'unités vendues sera important, mais les coûts ne seront guère ou pas du tout couverts. Le prix permettant un gain maximum dépend, par exemple, des prix pratiqués par la concurrence ainsi que du pouvoir d'achat des groupes cibles définis.

La capacité ou la disposition des clients à payer des prix déterminés diffère très nettement d'un pays à l'autre. Il en résulte des prix accusant d'importantes variations pour les mêmes véhicules. Il est cependant évident qu'une telle politique de prix (différenciation des prix) ne fonctionne que si les marchés sont bien protégés les uns des autres: sinon les acheteurs d'un marché aux prix élevés iraient tout simplement acquérir le produit convoité sur un marché aux prix bas. C'est exactement ainsi que fonctionne l'importation directe.

Les prix pratiqués en Suisse

Afin de déterminer un prix réel, il faut demander une offre à un concessionnaire de votre région. En règle générale, les rabais, bonus et offres spéciales existent ici aussi, le marché suisse réagissant de manière très dynamique au marché européen.

Sanction CO₂

A l'instar de l'UE, la Suisse a introduit en juillet 2012 des prescriptions concernant les émissions de CO₂ des voitures de tourisme neuves. Les émissions des voitures de tourisme nouvellement immatriculées en Suisse ne doivent en moyenne pas dépasser 130 g de CO₂ par km à partir du début 2020. Pour les véhicules importés directement qui dépassent cette limite, une sanction CO₂ doit être payée. Pour les véhicules dont la 1^{re} mise en circulation à l'étranger a eu lieu 6 mois avant l'importation en Suisse, la sanction n'est plus appliquée.

Recommandation

Évaluer précisément les dépenses et les économies. Un véhicule importé directement peut représenter des économies d'argent mais également générer des coûts élevés.

Aide-mémoire pour l'importation directe depuis l'UE

Documents à fournir par le vendeur de véhicule

Quels sont les documents que le vendeur de véhicule doit me fournir (en tant que particulier) pour l'importation directe depuis l'UE?

- Papiers du véhicule (permis de circulation)
- Contrat de vente
- Facture
- Attestation de fournisseur du constructeur
- Certificat de conformité CoC UE
- Assurance à l'exportation ARISA (uniquement responsabilité civile, pas de casco!)
- Carte d'assurance jaune (munie de ma signature)
- Plaque d'immatriculation pour l'exportation
- Certificat d'immatriculation international
- ANCIEN: déclaration d'exportation 0733
- NOUVEAU: déclaration d'exportation issue du système ATLAS avec le numéro MRN (n° d'importation)
- Certificat de circulation de marchandises EUR.1

Documents pour l'exportation depuis l'Allemagne

Les documents suivants doivent être présentés à la frontière allemande pour l'exportation de véhicule:

- Permis de circulation (annulé)
- Attestation de paiement international
- ANCIEN: déclaration d'exportation 0733
- NOUVEAU: déclaration d'exportation issue du système ATLAS avec le numéro MRN

Expédition suisse à la frontière Allemagne - Suisse

- Déclaration d'importation 11.010 ED à faire remplir par le service d'expédition

Documents pour l'importation en Suisse

Les documents suivants doivent être présentés à la frontière suisse pour l'importation de véhicule:

- Déclaration d'importation 11.010 ED
- Permis de circulation (annulé)
- ANCIEN: déclaration d'exportation 0733
- NOUVEAU: déclaration d'exportation issue du système ATLAS avec le numéro MRN
- Certificat de circulation de marchandises EUR.1
- Facture du vendeur de véhicule

Documents pour le service des automobiles

Les documents suivants doivent être présentés au service des automobiles pour le contrôle et l'immatriculation du véhicule:

- Fiche d'entretien du système antipollution (effectué et estampillé par un garage suisse ou par le TCS)
- Certificat de conformité CoC - UE
- Permis de circulation (annulé)
- Rapport d'expertise 13.20A avec numéro matricule (établi par la douane suisse)
- Facture TVA et douane (établie par la douane suisse)
- Déclaration d'importation 11.010 ED (établie par la douane suisse)
- Attestation d'assurance suisse du véhicule